

## Ghassoul

# La bataille de la valorisation

● La fin du monopole de l'exploitation du ghassoul n'est qu'un premier pas dans le long chemin de la valorisation de cette ressource disponible uniquement au Maroc. Manque d'études géologiques, ambiguïtés à propos de l'évaluation du potentiel du marché, plateforme industrielle qui fait défaut... plusieurs obstacles sont à surmonter pour booster ce secteur aux pieds d'argile.

Après un grand tapage médiatique et moult tractations politiques dans l'hémicycle, le ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique vient de mettre fin au monopole des mines du ghassoul. Un appel à manifestation d'intérêt pour «l'exploitation, la valorisation et la commercialisation» de cette ressource unique est en effet lancé. Les protagonistes ont jusqu'au 28 novembre prochain pour se manifester et déposer leurs candidatures, après quoi les heureux candidats présélectionnés auront le droit de prendre part à l'appel d'offres prévu en janvier 2014. Une nouvelle ère, donc, pour l'exploitation du ghassoul! Mais que pèse finalement cette richesse souterraine? Quelle opportunités présente-t-elle et quelle serait la valeur ajoutée du secteur, notamment à l'export? En lançant son appel à manifestation, le département d'Aziz Rabbah affiche sa volonté «d'encourager la concurrence entre les acteurs économiques et de rationaliser l'exploitation de cette matière». Cependant, au-delà de la dite volonté, la revalorisation de cet argile du Moyen Atlas est loin d'être une mission de tout repos!

### Taille critique!

De prime abord, en décortiquant les données du secteur, on a l'impression que la montagne (de ghassoul) a accouché d'une souris! Selon les informations publiées par le ministère de tutelle à l'occasion du lancement de l'appel à manifestation, le potentiel minimum est estimé à 60.000 tonnes. Signalons que ces estimations font référence à la seule étude qui concerne le secteur et qui remonte à...1998. Pis encore, la seule source du ministère est l'exploitant, en l'oc-



● L'exploitation et la commercialisation du ghassoul pourrait rapporter gros au royaume, seul pays du monde à en disposer.

currence la Société du ghassoul (appartenant à la famille Sefrioui). C'est dire le manque d'informations en la matière. Le rapport en question avance en tout cas un rythme d'exploitation en deçà des attentes: 3.000 tonnes de produit marchand par an entre 1993 et 1997. Si l'on se base sur ces chiffres, les enjeux paraissent minimes, au vu de la polémique qui a accompa-

gné la «libéralisation» de cette activité. Une petite simulation pour s'en rendre compte: au prix de 10.000 DH la tonne (prix moyen du marché), les 3.000 tonnes extraites et revendues annuellement rapportent près de 30 MDH à l'exploitant. Résultat des courses: le Trésor encaisse la redevance d'exploitation (évaluée selon diverses sources, au maximum à 1,8 MDH

par an) ainsi que 30 DH par tonne prélevée. Contacté par nos soins pour recouper ces informations, Saad Sefrioui, qui

**Le potentiel est estimé à 60.000 tonnes...selon une étude qui remonte à 1998!**

chapeaute la gestion de la Société du ghassoul, était en «déplacement à l'étranger». Pour Rachid Hammoui, député USFP de la région de Missour qui abrite de grands gisements, «le problème est que le ghassoul n'est pas valorisé avant l'exportation. En clair, cette ressource, très convoitée notamment par les sociétés de cosmétiques, est expédiée en vrac sans aucun traitement». À ce niveau-là, ce n'est pas la société de Sefrioui que l'on doit pointer du doigt, mais plutôt le ministère de tutelle qui a octroyé la concession sans fixer les conditions de l'exploitation. «En définitive, peu importe que ce soit la société des Sefrioui ou une autre qui exploite les gisements, car tout dépend du cahier des charges. Celui-là doit prendre en considération la revalorisation de cette richesse, la création d'une

### Appel d'offres : Rabbah place la barre très haut !

Le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour «l'exploitation, la valorisation et la commercialisation» du ghassoul n'a pas fait que des heureux. Plusieurs opérateurs ont été surpris par les conditions «exorbitantes» qui disqualifient d'office plusieurs sociétés. Le cahier des charges privilégie en effet les opérateurs disposant de gros moyens. Un capital minimum de 2 millions d'euros, une expérience connue dans le secteur minier avec, en prime, des références dans le domaine du ghassoul. De plus, il est fort probable (les termes du cahier des charges sont un peu flous) que l'exploitation sera confiée au final à une seule société. De quoi rebuter plusieurs sociétés intéressées. En tout cas, il faut attendre le verdict de la commission en charge de la sélection pour y voir plus clair.

*industrie locale du ghassoul et booster l'export de ce produit», estime Rachid Hammoumi. C'est là le seul moyen pour mettre en valeur une industrie des ghassoul et la propulser comme activité génératrice de revenus et d'emplois.*

**Potentiel sous-exploité**

D'après les professionnels, l'exploitation et la commercialisation du ghassoul pourrait rapporter gros au royaume, seul pays du monde à en disposer. «Plusieurs industries convoitent le ghassoul marocain: les sociétés de cosmétiques mais aussi les industriels pharmaceutiques et les opérateurs chimiques et pétrochimiques», indique Rachid Hammoumi. À titre d'exemple, pour les produits pharmaceutiques,



des médicaments tels que Smecta ou Actapulgite sont conçus à base d'argile (ghassoul ou dérivés). Certes, avec le changement des habitudes, le mar-

ché local n'est pas très friand de ghassoul, mais le potentiel à l'export est réel. D'ailleurs, avec plus de 60% du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger, la Société du ghassoul avait remporté le premier prix des trophées de l'export en 2006 dans la catégorie PME, en raison de la diversité des pays dans lesquels la société a réussi à percer. Canada, États-Unis, Angleterre, France, Allemagne, Japon... l'argile qui provient du Moyen Atlas voyage aux quatre coins du monde. Toutefois, le plus gros du volume réalisé à l'étranger se fait en Tunisie, pays où le ghassoul est bien ancré dans la culture et les traditions. Mais avant d'en arriver là, il

faut réussir les différentes étapes de «l'exploitation, la valorisation et la commercialisation», objet

**L'appel d'offres pour l'exploitation et la valorisation du ghassoul est ouvert jusqu'au 28 novembre.**

de l'appel à manifestation d'intérêt. C'est, en définitive, une entreprise qui nécessite une évaluation actualisée du potentiel dont dispose le royaume en la matière afin de déterminer la taille du marché et les perspectives de son évolution.

PAR **TARIK HARI**  
t.hari@leseco.ma